

# Leers infos

Le magazine de la Ville

Déc.  
2018

54

## Devoir de mémoire



Cérémonie du centenaire  
de l'Armistice de 1918

## 2 ■ Sommaire

### 4 à 6 ► RETOUR EN IMAGES

### 7 ► TRAVAUX

Chantiers en cours

### 8-9 ► ACTION SOCIALE

Campagne nationale sur les violences faites aux femmes

Appel aux dons pour projet humanitaire au Cambodge

La Mission locale sur le terrain

Conseils et informations au forum Bien-être

### 10 ► CITOYENNETÉ

Inscription sur les listes électorales

Enquête publique sur le PLU2

### 11 à 14 ► DOSSIER

Retour sur les 4 années de commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918

La sortie des CM2

à Notre-Dame-de-Lorette

1918-2018 : 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice



Dépôt de gerbes par M. Le Maire et Achille Vantiegheem, président du Groupement national des réfractaires et maquisards.

### 15 ► VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue à... Vert Mekanik

Un nouveau magasin pour la ferme Dal

### 16 à 18 ► CADRE DE VIE

Stop aux dépôts sauvages!

Stop aux déjections canines!

Résultats du concours des maisons fleuries 2018

### 19 ► VIE ASSOCIATIVE

1<sup>ère</sup> compétition officielle organisée par le LOS Tir à l'arc

Don du sang : collectes 2019

Votre association 100 % en ligne

### 20 ► INFOS PRATIQUES

Plan Alerte Grand Froid

Inscription à la cérémonie des couples jubilaires

Rappel sur le monoxyde de carbone

Étudiants, pensez à l'allocation forfaitaire d'étude

Inscription à l'école : année scolaire 2019-2020

Enquête de l'INSEE sur les conditions de travail

### 21 ► AGENDA

### 22-23 ► TRIBUNES - ÉTAT CIVIL

**Directeur de la publication :** Jean-Philippe Andriès

**Rédaction :** Martine Marmus - Anthony Reynaert

**Mise en page :** Frédéric Fouriaud

**Photos :** Service Communication

**Édition :** Mairie de Leers

**Impression :** Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

**Dépôt légal :** Décembre 2018

**Tirage :** 5000 exemplaires

**Mairie de Leers**

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)

**Ouverture**

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

**Permanence du maire**

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■  Ville de Leers ■ [www.passculture.net](http://www.passculture.net)



## Devoir de mémoire et cadre de vie

Avec l'année 2018, s'achèvent les commémorations du centenaire de la Grande Guerre et ce 11 Novembre a revêtu, à Leers comme dans de nombreuses communes de France, un caractère particulier puisqu'il s'agissait de célébrer les 100 ans de l'Armistice de 1918.



**Jean-Philippe Andriès**  
Maire de Leers

Je vous remercie tous : enfants et parents, jeunes et anciens, élus et associations, vous qui avez participé à cette cérémonie pour honorer ceux qui ont combattu pour notre liberté. Ce fut un beau rassemblement à la mémoire de nos héros.

Autre temps important pour notre ville : la révision du Plan Local d'Urbanisme en collaboration avec la MEL. Le PLU2 va nous engager pour au moins dix années sur l'évolution de notre commune. Il nous faut trouver le meilleur équilibre entre l'urbanisation et la préservation de nos espaces ruraux, sans oublier les enjeux du développement durable.

Bien entendu, dans un esprit de concertation, chacun doit pouvoir être informé et s'exprimer. C'est l'objectif de l'enquête publique en cours. Un lien sur la page d'accueil de notre site vous permet d'accéder directement aux documents qui sont également consultables en mairie. L'enquêteur public tiendra une seconde permanence à Leers le 5 janvier. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

Le bien-vivre à Leers passe aussi par la propreté de la Ville. Les agents du Centre Technique Municipal interviennent quotidiennement pour débarrasser rues, trottoirs et campagne de leurs détritres et sont confrontés à une recrudescence de dépôts sauvages. Le spectacle est parfois désolant. Nous ne pouvons plus accepter ce type de comportement et mettons en garde les auteurs de tels faits. Avis aux contrevenants, l'amende peut être salée!

De même, le problème des déjections canines qui polluent notre cadre de vie est régulièrement évoqué. Je remercie tous ceux qui prennent le soin de ramasser les « souvenirs » laissés par leur animal et j'encourage les autres à pratiquer ce geste simple. La loi l'oblige!

C'est la responsabilité de chacun que de garder propres les trottoirs de la commune. J'espère que chacun profitera de la nouvelle année pour prendre les résolutions qui s'imposent.

En attendant, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année en famille.

## 4 Retour en images



### ▲ Courses de l'amitié franco-belge

Le 30 septembre dernier, 133 coureurs étaient au départ des courses de l'Amitié franco-belge. À l'arrivée, Thibault Libert termine 1<sup>er</sup> du 10 km en 40'54 et El Hassan Ouboussaad du semi-marathon en 1'21''29. Dans le classement féminin, Adeline Deleu a bouclé le 10 km en 50'40 et Noémie Seys le semi-marathon en 1'53''22.



### Sortie d'automne de la crèche familiale ▲

Le mardi 3 octobre, les enfants ont ramassé feuilles, marrons et autres merveilles de la nature au parc de la Butte. Quel plaisir pour eux de pouvoir toucher les feuilles et courir entre les arbres! Après cette chasse aux trésors, ils ont profité de l'aire de jeux et d'un goûter convivial.



### ▲ Allumoirs

À l'arrivée de l'automne, la traditionnelle fête des Allumoirs a illuminé le stade le temps d'une soirée. À la lumière de leurs lampions, les enfants ont défilé dans l'enceinte du complexe sportif jusqu'aux tribunes où ils ont reçu chacun des friandises et un ticket de ducasse.



### ▲ Salon Arts & Loisirs

C'est le salon idéal pour les amateurs d'activités manuelles et de créations originales! La 48<sup>e</sup> édition s'est déroulée les 24 et 25 novembre derniers à la salle André Kerkhove. Près de 40 artisans, créateurs et associations ont exposé leur savoir-faire et leurs passions. Sur le thème du cirque, un concours de dessin réservé aux enfants a séduit 101 artistes en herbe qui ont été récompensés en mairie le 11 décembre.



Lâcher de ballons bleus depuis l'ÉHPAD par les enfants des mercredis récréatifs.

## Semaine bleue 2018

Elle s'est déroulée du 8 au 14 octobre et a permis aux aînés leersois de bénéficier d'un programme d'animations variées. Marche bleue, rencontre intergénérationnelle, lâcher de ballons, spectacle, concert, repas, jeux de société, atelier détente et bien-être, animation musicale... la plupart des activités était organisée à la résidence des Cygnes et à la résidence *Les quatre vents*. Pour les personnes âgées, cette semaine offre de belles occasions de sorties et de rencontres comme par exemple l'après-midi jeux de société avec l'ÉHPAD de Ronchin. Le SIDPA de Leers et les élèves infirmiers de la Croix Rouge ont animé certaines activités. Au niveau culturel, la Ville a offert à toutes les personnes âgées de plus de 67 ans la possibilité d'assister à la représentation théâtrale « *Eune Salate Imaginaire* » et à une séance de cinéma au choix, à l'Amical-Ciné.



Atelier musical à la résidence Les quatre vents.



Rencontre intergénérationnelle.



La « Marche bleue » dans la ville.

## 6 Retour en images

### Téléthon 2018

Du 7 au 9 décembre, Leers a participé au grand rendez-vous de la solidarité avec le Téléthon. L'événement organisé dans notre commune une année sur deux est placé sous la coordination de Sylvie Andriès et Maguy Dillies pour le Comité d'Entraide Leersois.



*Le Fil rouge : les Mains de l'espoir. 1 € par main. Après comptage, 325 € ont été récoltés!*



*De nombreuses animations musicales se sont succédées durant tout le week-end. Ici, le groupe de rock « Carlencas ».*

L'édition 2014 avait permis de récolter 8510 €, celle de 2016 de totaliser 9460 €. Les organisateurs espèrent faire mieux cette année. Ils peuvent déjà compter sur une somme de 8500 € mais il reste encore à comptabiliser. C'est le cas notamment pour la grande collecte de canettes vides qui seront recyclées par Récinov' pour l'aluminium. Au total 78 conteneurs ont été installés en divers points de la commune et beaucoup ont dû être vidés à plusieurs reprises.



*Gros succès pour la collecte des canettes et pour le défi « Compactage ».*



*Parmi les animations sportives, le tournoi du LOS Volley-ball.*

La plupart des salles municipales accueillait les animations sportives, culturelles ou musicales, les ventes diverses, repas, jeux... Merci aux bénévoles et aux Leersois pour leur générosité !



*Bonne ambiance au tir à la corde pour affronter le Conseil municipal!*

*En partenariat avec la Ville, une cinquantaine d'associations se sont mobilisées pour mettre en place des actions destinées à collecter des fonds au profit du Téléthon.*



# Travaux et chantiers

## Voirie

### Nouveau parking rue Victor Hugo

Il n'y avait aucun parking. Six places de stationnement en enrobé ont été créées à l'entrée du cimetière *Le Village*, côté rue Victor Hugo. Elles vont permettre aux personnes se rendant au cimetière ou au local du Comité d'Entraide Leersoises de se garer plus facilement.

Coût : 25 000 €



Parmi les six places de parking, une est réservée aux personnes à mobilité réduite.

### Parking de la Buissonnière

Le parking de la Buissonnière a bénéficié d'une remise en état avec la pose d'une nouvelle couche de schiste rouge.

Coût : 5000 €

### Éclairage public

Le programme 2018 de rénovation de l'éclairage public est terminé. Les anciens mâts de la résidence *Picardie*, des rues Pierre Catteau et Victor Hugo ont été remplacés par des lanternes à leds. Coût : 110 000 €

## À l'occasion du Centenaire de l'Armistice

Au cimetière *Le Village*, le soldat centenaire a été remis en peinture. En 2005, il avait bénéficié d'une mise en couleur selon une reconstitution fidèle de ce qu'il représente - un fantassin de la guerre du Tonkin.



L'église Saint-Vaast abrite un retable avec le nom des « Enfants de Leers Morts Pour la France ». Situé à l'entrée principale, celui-ci a été remis en état par un graveur de la région.

Coût : 1 500 €

## Patrimoine

### École Léonard de Vinci

Après le couloir, c'est l'ensemble des classes qui bénéficie du remplacement de l'éclairage par des dalles leds. Le chantier commencé par les agents du Centre technique municipal durant les vacances de la Toussaint sera terminé durant les congés de Noël.

## Antennes-relais

C'était une demande de la population. Pour renforcer le réseau mobile, en particulier la couverture de la zone frontalière, des antennes-relais ont été installées par les opérateurs *Free* et *Orange* dans le clocher de l'église Saint-Vaast. Afin de répondre aux questions des habitants, la Ville a organisé une réunion publique le 5 décembre dernier avec la présence des deux opérateurs, de l'Agence Nationale des Fréquences et de la MEL.

## Déploiement de la fibre à Leers

### Communiqué de l'opérateur Orange FTTH

L'épine dorsale du réseau fibre optique visant à alimenter les habitations de la ville a été construite : 100 % des habitations de la ville sont « adressables ».

Aujourd'hui, près de 35 % des habitations sont éligibles. Les administrés concernés peuvent donc souscrire à une offre fibre auprès de l'opérateur de leur choix.

Pour savoir si vous êtes concerné, il est conseillé de consulter régulièrement le site d'éligibilité fibre suivant : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

L'engagement est de terminer le déploiement fibre pour fin 2020 (engagement national de la part d'Orange FTTH vis-à-vis des pouvoirs public).

## AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous voulez faire des économies d'énergie dans votre logement mais le prix des travaux est un obstacle. La Région vous aide !

Jusqu'à  
**2000 €\***  
pour un projet  
de rénovation  
énergétique



Isolation, chauffage, fenêtres...

Des travaux pour plus de confort et moins de dépenses.

\* Sous conditions de ressources

# La Ville s'associe pour lutter contre les violences faites aux femmes



Les représentants des villes associées dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

## Appel à générosité Projet humanitaire au Cambodge

Dix étudiants en 3<sup>e</sup> année de l'école d'infirmiers de Roubaix ont décidé de se mobiliser pour préparer un projet humanitaire au Cambodge *HUMAN'IDE*. L'objectif : venir en aide aux enfants, aux orphelinats et aux dispensaires par une distribution de dons et des actions éducatives. Deux Leersois, Lucas Lombardo et Guillaume Carvallo, font partie de l'équipe qui partira à Kampong Cham du 2 février au 9 mars 2019.



Les étudiants ont tenu un stand lors des puces du jumelage. L'argent recueilli servira à financer une partie du projet.

Ils ont déjà mené de nombreuses actions pour financer leur projet mais ils ont encore besoin de vous pour réunir du matériel tels que des fournitures scolaires, médicaments, produits médicaux comme des gants, compresses... Vous pouvez également les aider par des dons. N'hésitez pas à consulter leur page Facebook : **Human'ide-projet 2019** ou à les contacter au 07 86 97 03 42.

Dénoncer ne suffit plus : il faut désormais changer les comportements. Après la loi promulguée cet été pour renforcer la lutte contre les violences sexuelles ou sexistes, le gouvernement a lancé une grande campagne d'information. Intitulée « Réagir peut tout changer », celle-ci est destinée à l'entourage des victimes et aux témoins de violences faites aux femmes pour inciter chacun à dénoncer ces agressions.

En s'associant à cette action, les villes de Hem, Leers, Willems, Lys-lez-Lannoy, Lannoy, Toufflers et Sailly-lez-Lannoy se mobilisent contre les violences faites aux femmes en mutualisant les actions.

Le 27 novembre, elles ont invité la population à une journée spéciale qui s'est déroulée à Lannoy. Une conférence débat « Témoins de violences : quels leviers pour agir? » était animée par Sandrine Ballonet, référente départementale avec la participation de la compagnie théâtrale *L'insufflé* de Toufflers. Symbole de lutte, un grand ruban blanc a été confectionné pour l'occasion.

Près de chez vous, des professionnels formés à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes peuvent vous aider. À Leers, vous pouvez contacter le **CCAS au 03 20 200 605**.

Des associations spécialisées dans la prise en charge et l'accompagnement sont également à votre écoute (cf. cadres ci-dessous).

Que ce soit pour demander de l'aide, témoigner ou rechercher un professionnel, le site **stop-violences-femmes.gouv.fr** peut vous être utile.

# 3919

**NUMÉRO NATIONAL  
D'ÉCOUTE, ANONYME  
ET GRATUIT 7J/7**

**STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR**

<b>Associations spécialisées dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes</b>	
<b>Association Louise Michel</b> : 75, chaussée de l'Hôtel de Ville - Villeneuve d'Ascq	03 20 47 45 15
<b>CIDFF</b> Siège : 198, rue de Lille - Roubaix	03 20 70 22 18
Antenne : 124 bis, rue de l'Épidème - Tourcoing	03 20 01 37 37
<b>Écoute Brunehaut</b> : 96, rue Brûle Maison - Lille	03 20 57 94 27
<b>SIATIC</b> : Résidence Blériot 69, rue Jules Watteuw - Roubaix	03 20 45 05 55
ou le soir et le week-end.	06 61 25 25 64



# La Mission locale sur le terrain

**Pour se faire connaître la Mission locale de Watrelos-Leers est venue à la rencontre des jeunes de la commune le 18 septembre dernier. Pour favoriser les échanges, un stand d'information s'est tenu place Lucien Demonchaux**

C'est dans le cadre de la semaine nationale des Missions locales des Hauts-de-France que s'est déroulée l'opération intitulée « Laisse pas traîner ton futur ! » L'objectif : être mieux identifiée à la fois par les jeunes, leur entourage et les différents partenaires et valoriser ses actions.

La structure intercommunale cible les jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire ou universitaire mais encore à la recherche d'un accompagnement pour faire le point sur un projet professionnel. Certains d'entre eux ont pu établir un premier contact.

Plus de 70 personnes ont été directement et personnellement informées des actions de la Mission locale : emploi, formation, alternance, santé, logement et loisirs. L'opération a été reconduite les 23 octobre et 4 décembre et devrait se poursuivre.



Le maire, Jean-Philippe Andriès, a rendu visite à l'équipe de la Mission locale venue à la rencontre des jeunes place Lucien Demonchaux.

**Mission Locale Watrelos - Leers**  
**308, rue Carnot à Watrelos**  
**Du lundi au vendredi**  
**de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h**  
**Plus d'infos : 03 20 89 44 33**

**Permanence du conseiller**  
**« Mission locale » à Leers**  
 Hôtel de Ville (service Emploi - Formation)  
 le jeudi de 14 h à 16 h

## Conseils et Informations au forum Bien-être

**Les 29 et 30 novembre, le Forum Bien-être a permis à 541 jeunes de CM1, CM2, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de participer à des ateliers en lien avec la santé.**

Organisée par le service Jeunesse et Sport de la Ville, cette 9<sup>e</sup> édition s'est déroulée sur divers sites : salle André Kerkhove, espace sportif Motte Bos-sut et Centre petite enfance. L'objectif : proposer des ateliers ludiques encadrés par des professionnels pour sensibiliser les élèves et collégiens à de nombreux sujets comme l'alimentation, le sport, les addictions, le harcèlement, le handicap... et leur faire découvrir des techniques de relaxation et de bien-être. Durant les deux journées, une nouvelle thématique sur la déficience visuelle a été abordée. 12 ateliers au total se sont

déroulés sous forme de jeux, de quizz ou d'exercices. Chaque élève avait la possibilité de participer à deux d'entre eux après tirage au sort d'un menu. À chaque édition, les jeunes se montrent particulièrement intéressés. Le forum leur permet d'échanger en toute liberté avec des adultes sur des questions qu'ils n'abordent pas forcément en classe ou à la maison. C'est aussi l'occasion de glaner informations et conseils pour une bonne hygiène de vie.



À l'atelier handicap, les jeunes se sont mis à la place des déficients visuels.

# Inscriptions sur les listes électorales

*Afin de pouvoir voter, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales. Cette inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire.*

## À quelle occasion dois-je m'inscrire sur les listes électorales ?

Si vous allez avoir 18 ans avant le 28 février prochain : vous serez inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen lors de votre seizième anniversaire.

Si vous avez changé de nom durant l'année ou si vous avez changé d'adresse dans la commune, signalez-le au service *Élections* de l'Hôtel de Ville, muni(e) de votre pièce d'identité, d'un justificatif (livret de famille, ordonnance du juge) et/ou d'un justificatif de domicile.

## Si vous arrivez à Leers.

Voici les pièces administratives qui vous seront demandées :

- Un justificatif d'identité en cours de validité : carte d'identité, passeport ou tout autre document prouvant à la fois l'identité et la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité française) ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture électricité, gaz, téléphone... ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour

la deuxième année et sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales.

## C'est nouveau !

À partir du mois de janvier 2019 vous pourrez vous inscrire tout au long de l'année et au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédent le scrutin.

Néanmoins pour les élections européennes de 2019, les inscriptions pourront être enregistrées jusqu'au samedi 30 mars 2019 à 12 h en mairie et à minuit par correspondance, le cachet de la poste faisant foi.

## Où faire la demande ?

- Au guichet : service *Élections* de l'Hôtel de Ville
- Par Internet : service-public.fr



# Participez à l'enquête publique !

## Plan Local d'Urbanisme - PLU2

Le projet du nouveau Plan local d'urbanisme, le PLU2, est à votre disposition jusqu'au 11 janvier 2019 inclus. Dans une démarche de concertation, chacun doit pouvoir être informé et pouvoir s'exprimer c'est pourquoi vous êtes invités à le consulter et à faire part de vos remarques.

L'intégralité du projet, pour toutes les communes de la Métropole Européenne de Lille, est consultable :

- En ligne : [www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL](http://www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL)
- Dans les 11 lieux d'enquête de la métropole situés au sein des mairies de : Comines, Lambersart, Lille, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Pérenchies, Ronchin, Roncq, Santes, Sainghin-en-Weppes et Villeneuve d'Ascq.
- Au siège de la MEL : 1 rue du Ballon à Lille

Pour la commune, le projet est consultable en mairie, au service Urbanisme. Deux permanences, assurées par le commissaire enquêteur Jean Bernard, sont prévues

le mardi 11 décembre 2018 de 14 h à 17 h et le samedi 5 janvier 2019 de 9 h à 12 h.

Vos observations et propositions pourront être déposées auprès du commissaire enquêteur lors de ces permanences, ou :

- En ligne : [www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL](http://www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL)
- Par mail : [plu2-mel@mail.registre-numerique.fr](mailto:plu2-mel@mail.registre-numerique.fr)
- Sur les registres prévus dans les 11 lieux d'enquête,
- Par courrier au président de la commission d'enquête (avant la clôture de l'enquête) au siège de la MEL : 1, rue du Ballon 59800 LILLE.



# Leers a clôturé le centenaire de la Grande Guerre



**2018 marque la fin d'un cycle de quatre années de commémorations autour de la première guerre mondiale. La Ville de Leers y a largement participé. Le coup d'envoi des cérémonies avait été donné en 2014 par Jean-Claude Van Belle. Retour sur les manifestations organisées dans notre commune.**

À Leers aussi, l'histoire a écrit de véritables chapitres... Le programme de manifestations mis en place par la Ville et ses différents partenaires, s'est attaché à rendre vivante notre mémoire collective.

Expositions, reconstitutions, défilés, spectacles, concerts, chansons... nous ont permis de percevoir la vie de nos concitoyens pendant cette période douloureuse et de nous souvenir des nombreux jeunes mobilisés, des 168 jeunes Leersois « Morts pour la France », des civils victimes des bombes à gaz, des soldats étrangers...

En renforçant l'action culturelle de la commune, ce travail de mémoire s'est concrétisé grâce à l'implication de plusieurs associations, en particulier Leers historique et l'UNC, mais aussi la compagnie *Rémanences*, le Diapason de Leers, l'Harmonie municipale et de nombreux Leersois qui se sont associés de diverses façons aux commémorations.

## En 2014

- ◆ Bivouac et exposition au musée Guy Haquette.



*L'uniforme de l'armée française en 1914.*

- ◆ Les 70 ans de la Libération de Leers avec défilé militaire.
- ◆ Chant des partisans par la chorale de l'École municipale de musique.
- ◆ Théâtre « L'armée des silencieuses » par la compagnie *Rémanences* pour rendre hommage aux femmes de 1914.
- ◆ Expositions : les femmes dans la guerre, la bataille de Verdun, les soldats leersois morts en 1914.

## Merci à Leers historique et à l'UNC

Les deux associations ont fait un travail remarquable qui a permis de présenter dans une exposition en 5 volets, les 168 soldats leersois morts pendant la Grande Guerre : 35 en 1914, 59 en 1915, 28 en 1916, 16 en 1917 et 30 (+ 16 victimes civiles) en 1918.

Merci à tous les Leersois qui ont ouvert leurs archives familiales pour communiquer à nos associations des informations et documents d'époques.

- ◆ Veillée musicale à caractère de recueillement avec les professeurs de l'École municipale de musique à l'église Saint-Vaast.



*Un hommage émouvant, ironique, engagé aux femmes de 1914, par la compagnie Rémanences.*

**En 2015**

- ◆ Cérémonie du 11 Novembre avec un grand défilé de soldats figurants, parti du moulin où Arthur Derache, meunier de l'époque, faillit être exécuté.
- ◆ Veillée musicale du souvenir avec la chorale de l'école municipale de musique à l'église Saint-Vaast.



La classe de chant de l'École municipale de musique.

- ◆ Expositions : les soldats leersois morts en 1915, la Grande Guerre en bande dessinée (dans un décor digne d'un musée vivant avec reconstitutions d'époque, costumes, documents et objets originaux).



De nombreux objets, accessoires et costumes étaient présentés!

**En 2016**

- ◆ Expositions : les soldats leersois morts en 1916, la bataille de Verdun, les causes de la guerre 1914-1918.



Les noms des soldats leersois « Mort Pour la France ».



Défilé en costumes d'époque (avec l'évolution de l'uniforme français de 1914, devenu trop voyant).

**En 2017**

- ◆ Expositions : les soldats leersois morts en 1917, la guerre de 1914-1918, la Voie sacrée qui reliait Verdun à Bar-le-Duc.

**En 2018**

- ◆ Leers libérée : reconstitution d'un camp allié durant la seconde guerre mondiale, spectacle son et lumière *Leers Libérée* auquel 40 figurants leersois ont pris part.
- ◆ Expositions : les soldats leersois morts en 1918, l'aviation britannique de 1914 à 1918 et 14-18 en BD.
- ◆ Concert-expo du Diapason de Leers : 14-18... et ils ont chanté quand même!

Tous ces grands rendez-vous ainsi que de nombreux documents réunis ont constitué une belle façon de rendre hommage aux morts pour la France, mais aussi de nous informer sur ce terrible conflit que fut la première guerre mondiale.

La Ville a le souci de se souvenir et de transmettre. Chaque année, elle associe les enfants au devoir de mémoire, lors de la journée à Notre-Dame-de-Lorette, mais aussi au concours du devoir de mémoire et aux rendez-vous patriotiques auxquels tous les Leersois sont invités à participer.



La Grande Guerre à travers la bande dessinée.



Les maquettes et dioramas du passionné Claude Monet!



Le spectacle son et lumière *Leers libérée*.

## L'UNC : Se souvenir et transmettre

Au niveau national, l'Union Nationale du Combattant a été fondée il y a 100 ans, le 11 décembre 1918. La section leersoise des anciens combattants connaît une histoire ininterrompue depuis 95 ans.

Membres de la Fraternelle du combattant à leur retour d'Algérie, les anciens d'Afrique du Nord ont créé leur propre section. En 1971, il n'aura fallu qu'une simple affiche placardée aux quatre coins de la ville et deux réunions dans un café pour les décider à se regrouper. En 1979, les deux présidents, Auguste Vanbelle (UNC) et Gaston Albecq (AFN), s'unissent pour organiser à Leers le congrès départemental de l'UNC. La fusion entre les deux associations est engagée et s'opère en 1984.

Aujourd'hui, l'association leersoise compte 130 adhérents. Son objectif : réunir, dans un esprit d'amitié et de solidarité, les anciens combattants des différents conflits et ceux des OPEX, faire respecter leurs droits, apporter une aide morale et/ou financière aux veuves, et prolonger l'ambiance conviviale en organisant des repas et festivités.

Son action vise également à assurer le devoir de mémoire, avec la jeunesse notamment par la journée à Notre-Dame-de-Lorette, le concours du devoir de mémoire...

Les anciens combattants leersois sont toujours là pour commémorer les grandes dates de l'histoire de notre pays. Ils rehaussent de leur présence, avec les porte-drapeaux, tous les rendez-vous patriotiques locaux. L'association compte 5 gardes d'honneur qui assurent aussi un jour par an une présence à Notre-Dame-de-Lorette.

Si vous souhaitez contacter l'UNC de Leers, envoyez un mail au président Yves Martin : [yves.martin51@orange.fr](mailto:yves.martin51@orange.fr)

« Il faut continuer à transmettre et à perpétuer le devoir de mémoire. C'est tout l'objectif du déplacement à Notre-Dame-de-Lorette que nous avons mis en place en 1997 pour les élèves de CM2. Les jeunes qui y participent se montrent souvent intéressés par l'histoire de la guerre. Chaque année, cette journée est un grand moment d'émotion ».

Yves Martin, président de l'UNC

« Même si cela fait cent ans, on pense toujours à eux. Ce n'est pas la même époque mais le spectacle Leers Libérée représentait bien ce qu'est la guerre.

En 1940, j'avais 5 ans et j'ai connu les bombardements... ».

Michel Despelchin, trésorier de l'UNC

## La journée à Notre-Dame-de-Lorette... depuis 21 ans

**Le 5 octobre dernier, 157 élèves leersois, accompagnés par six anciens combattants, leurs professeurs et des élus, ont visité la plus grande nécropole militaire française à Notre-Dame-de-Lorette. Jean-Philippe Andriès les a rejoints en milieu de journée.**

Réservée aux classes de CM2, cette sortie organisée par la Ville en collaboration avec l'UNC et les écoles de la commune existe depuis 1997. Elle a pour objectif de sensibiliser les jeunes sur une période douloureuse de l'histoire de notre pays.

Déambuler sur un champ de bataille qui a plus de cent ans, sillonner les allées d'un cimetière de plusieurs dizaines d'hectares, découvrir ce que fut le quotidien des soldats de toutes nationalités dans le nouveau musée *Lens' 14-18* et apercevoir des centaines de milliers de noms autour de l'Anneau de la mémoire sont des expériences qui sensibilisent forcément. La basilique, actuellement en travaux n'était pas accessible cette année.

« C'est toujours un grand moment d'émotion » explique Yves Martin, président de

l'UNC « les enfants sont loin d'imaginer que 45 000 soldats reposent ici, sur ce site de 25 hectares ». Rappelons que ce champ de bataille connu de violents combats entre octobre 1914 et septembre 1915, et que les combattants morts sur

place sont enterrés ici comme d'autres victimes de toutes les guerres. Cette sortie, qui s'est déroulée sous un soleil radieux, a permis aux élèves d'avoir une vision plus concrète de ce qui est étudié en classe et écrit dans les manuels.



Visite avec un guide du nouveau musée *Lens' 14-18*. Les murs de béton noir, une pénombre feutrée relevée d'un éclairage vif des vitrines inspirent respect et solennité.

## 1918-2018 : 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice

Comme toutes les communes de France, la ville a célébré, le 11 Novembre dernier, le centenaire de l'Armistice de 1918. La cérémonie de cette année revêtait un caractère particulier.

Pour ce 100<sup>e</sup> anniversaire, de nombreux Leersois se sont joints au cortège composé des enfants des écoles ou des associations, des enseignants, des jeunes du CMJ, des porte-drapeaux et des anciens combattants de l'UNC, des élus, des musiciens de l'Harmonie municipale, des chanteurs du Diapason de Leers et des membres du Jeep club hémois.



Parti de l'Hôtel de Ville, le cortège s'est rendu au monument aux morts, square du Général de Gaulle avant de rejoindre celui du cimetière Le Village. Trois jeeps du Rétro club Hémois l'ont accompagné.



Les enfants du Conseil municipal des jeunes ont prononcé le nom des 30 soldats morts en 1918.



Les enfants ont déposé des gerbes sur la tombe des soldats leersois « Morts pour la France ».

### Concours du devoir de mémoire

Lancé en 2014, l'UNC organise chaque année un concours pour les CM2. Cette année, en plus des questions de connaissance, les enfants devaient composer sur le thème « Le 11 novembre 1918, le clairon de la victoire a sonné! Imagine ce qu'il se passe dans ton village ». Les lauréats ont été récompensés par l'UNC et la Ville lors de la cérémonie des cent ans de l'Armistice, au cimetière.



Maëline BERTIN  
1<sup>ère</sup> de l'école Blin / Péri  
avec 17,12/20.



Tiziano BOUCHI  
1<sup>er</sup> de l'école Jeanne d'Arc  
avec 18,30/20.

Deux élèves lauréats du concours du devoir de mémoire ont lu leur texte au cimetière Le Village et ont été récompensés par Yves Martin, président de l'UNC et M. le Maire pour la Ville.



Après la messe du Souvenir, élus et associations sont venus se recueillir devant le retable des soldats leersois « Morts Pour la France » et ainsi en admirer la rénovation.



Accompagnée par l'Harmonie municipale, la chorale Le Diapason de Leers a interprété la marche historique Le Père la Victoire.

# Bienvenue à... Vert Mecanik

François Herbez a installé à Leers sa société *Vert Mecanik* depuis 2017. Fort de quinze années d'expérience professionnelle, il met à votre service son savoir-faire pour l'entretien et la réparation de tout matériel de jardin et petit matériel de travaux publics : tondeuses à gazon, autoportées, débroussailluses, tronçonneuses, motoculteurs, taille-haies... mais aussi plaques vibrantes, pilonneuses, découpeuses, pompes, groupes électrogènes...

Reconnu par plusieurs grandes chaînes de distribution spécialisées et agréé par divers constructeurs, François intervient auprès des particuliers et des professionnels et se déplace sur toute la métropole lilloise et en Belgique.

Grâce à son camion atelier, il peut effectuer les travaux à votre domicile ou emporter votre matériel, mais les clients ont également la possibilité de déposer leurs appareils chez *Vert Mecanik*.

Pour un conseil et une expertise personnalisés, n'hésitez pas à le contacter. Faire appel à *Vert Mecanik*, c'est la garantie de trouver un spécialiste qui vous proposera au meilleur prix un travail soigné et de qualité.

**François Herbez**  
**Vert Mecanik**  
 1, rue Rembrandt 59115 LEERS  
 Tél. : 06 83 28 23 09  
 contact@vertmecanik.com  
 www.vertmecanik.com



# Un nouveau magasin à la ferme Dal

**Après une période de travaux, la boutique de fruits et légumes de la ferme DAL vient de rouvrir. Très conviviale, la surface de vente a doublé et accueille chaque jour de plus en plus de clients.**

« En quatre ans, l'activité n'a cessé d'augmenter » explique Antoine Dal qui a repris en 2014 le commerce que tenait sa grand-mère - et aussi son arrière-grand-mère précise-t-il. Dès son arrivée, le jeune maraîcher a misé sur la diversité et le développement durable pour proposer directement à la vente les produits cultivés dans ses champs et ses serres.

C'est pour faire face à ce développement qu'il a entrepris des travaux d'agrandissement de son magasin. Aujourd'hui, les 40 m<sup>2</sup> réservés au commerce offrent un grand choix de produits « du champ à l'assiette », principalement de saison. L'installation d'une nouvelle chambre froide lui permet de proposer encore plus de produits, notamment des denrées qu'il achète dans des fermes de la région et qu'il peut ainsi stocker.

Actuellement, mâche, mesclun, choux, pommes de terre, carottes, poireaux, courges... garnissent les étals de la nouvelle boutique mais l'été ce sont les tomates, aubergines, poivrons, courgettes, haricots verts qui emplissent de leurs belles couleurs les rayons... sans compter les délicieuses fraises de la ferme et autres produits tels que miel, œufs... Antoine vend également les endives cultivées par ses parents sur place depuis 25 ans.

Alors si vous aussi vous voulez manger sain, consommer en circuit court, si vous recherchez fraîcheur et qualité... À deux pas de chez vous, la ferme Dal peut répondre à vos envies. N'hésitez pas!

**Ferme DAL**  
 10, rue Louise de Bettignies  
 antoinedal@live.fr  
 Ouvert : Tous les jours de 9h à 12h  
 Du lundi au vendredi de 17h à 18h30



Antoine Dal propose principalement des fruits et légumes de saison. Pour la vente, il est aidé par Margaux, sa compagne.

(Du 20 mars au 20 novembre, ouvert également le samedi soir).



## aux dépôts sauvages

Lorsque vous circulez dans Leers et que vous vous retrouvez face à des dépôts sauvages de déchets de toute nature, vous vous dites : « *mais que fait la Ville pour débarrasser, nettoyer, réprimer ?* » Contrairement à ce que certains croient, les agents municipaux sont très actifs pour essayer d'endiguer ce phénomène qui prend une grande ampleur dans certains quartiers. Malheureusement, malgré leurs passages fréquents (voire quasi quotidiens) ainsi que ceux de la police, les délinquants trouvent toujours un moment tranquille pour déverser leurs détritiques et défigurer notre belle commune.

Oui **délinquants**, le mot n'est pas trop fort pour qualifier les personnes qui commettent ce type de délits en infraction au code de l'Environnement, qui contribuent à la pollution des sols, des eaux, de l'air et à la dégradation des paysages. En outre, ces dépôts représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure (notamment des enfants), d'intoxication, et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Nombreux sont ceux qui effectuent régulièrement des trajets en voiture pour

se rendre au travail, faire des courses, rendre visite à des parents, aller à l'école, alors pourquoi ne pas prendre ce même véhicule pour se rendre à la déchèterie afin d'y déposer les détritiques issus de leur propre consommation? **Des solutions simples et à la portée de tous existent : déchèterie du Sartel à Roubaix, déchèterie mobile tous les 3<sup>e</sup> dimanche du mois (de mars à novembre) sur le parking du cimetière La Croix des Bergers, collecte de déchets toxiques, ramassage des encombrants sur rendez-vous...**

Rappelons que les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi (article L541-2 du Code de l'Environnement) et que donc tout contrevenant est passible d'une amende de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> classe réglementée par le Code Pénal, et ce en fonction de la gravité de l'acte, dont le montant peut atteindre **750€**. Sachez également que si un véhicule est utilisé pour transporter les ordures, une amende pouvant aller jusqu'à **1 500€** peut être appliquée ainsi que la confiscation du véhicule.

Si vous aimez votre commune et votre

quartier, dites stop aux dépôts sauvages! Le civisme et le respect des autres ainsi que la vie en communauté sont l'affaire de tous, chacun doit s'efforcer de ne pas être l'un des maillons de cet incivisme mais aussi aider à lutter contre ce fléau en signalant les mauvais comportements constatés.

### Pensez au dispositif *Voisin Vigilant*



Les Voisins Vigilants s'intéressent à ce qui se passe dans la rue ou aux abords des propriétés. Ils signalent tout comportement anormal dans leur quartier en postant une alerte sur [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org). En cas d'urgence, ils ne doivent pas intervenir mais appeler immédiatement la police.

**Une démarche simple et rapide.** Rejoignez la communauté Voisins Vigilants de votre quartier en vous inscrivant sur : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org).

Ensuite, il suffit de posséder un téléphone portable pour avoir accès au système d'alerte et pouvoir envoyer et recevoir des SMS. Ces SMS permettent d'être informé rapidement dès qu'un danger potentiel est signalé.



## Quelques chiffres...



Les agents de la Ville ramassent en moyenne **5 camions-bennes de dépôts sauvages par semaine** avec des pics allant jusqu'à 12 camions.

Quant à la propreté urbaine (poubelles de rues et de bâtiments), **5 conteneurs de 750 litres sont collectés par jour.**

## Encombrants sur rendez-vous



N'oubliez pas, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la collecte des déchets encombrants a changé. Pour en bénéficier, vous devez prendre rendez-vous en appelant le numéro vert gratuit : **0 800 203 775.**

Cinq créneaux sont proposés du lundi au samedi : 7 h à 8 h ; 8 h à 12 h ; 12 h à 14 h ; 14 h à 18 h et 18 h à 20 h. Le rendez-vous est fixé dans un délai allant de 48 heures à trois semaines (en moyenne 11 jours) et une équipe vient chercher vos encombrants listés au préalable.

Plus d'informations sur : [encombrantssurrendez-vous.com](http://encombrantssurrendez-vous.com).

# Vous ramassez les déjections de votre chien ? Bravo et merci !



Grâce à vous, les trottoirs, les rues, et les espaces de loisirs de la commune sont moins souillés.

Seulement, encore trop de propriétaires de nos amis à quatre pattes ne font pas de cet acte civique une priorité. Et pourtant! Ils ont dû, un jour, comme tout à chacun, marcher dans des excréments canins et subir les désagréments que cela occasionne.

Cette pollution (appelons les choses par leur nom), remet en cause la salubrité et l'hygiène de la ville mais il est également question de sécurité publique.

La collectivité prend en charge un certain coût généré par les choix personnels des Leersois de posséder un animal grâce à l'implantation de canisettes et de distributeurs de sachets. Or, ce n'est pas une obligation ; mais elle est attachée à la propreté et à la sécurité de ses espaces publics.

De leur côté, les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités, assumer leur choix et donc ne pas nuire à autrui. Pour mémoire, les contrevenants à l'interdiction de déposer des déjections sur la voie publique s'exposent à une amende de 3<sup>e</sup> classe d'un montant de **68 €**... avouez que ça fait cher la commission! Alors prenez une bonne résolution pour 2019 : un bon maître citoyen ramasse les déjections de son chien!

*La Ville va remettre en état les sept canisettes et les distributeurs seront à nouveau régulièrement alimentés en sachets. Ceux-ci sont également disponibles en mairie. Pensez-y!*

Emplacements	Distributeurs	Canisettes
Rue Alexandre Dumas		1
Rue Jules Verne	1	1
Rue Michel-Ange	1	
Parc de la Butte		1
Cité Bauwens		1
Rue des Platanes		1
Rue Léon Gambetta	2	1
Rue d'Estaimpuis		1
Rue Victor Hugo	2	
Parking paysager	1	
Parking rouge	2	



# Concours des Maisons fleuries 2018

*Ils étaient cette année 65 à participer au concours. Le palmarès a été dévoilé le 19 octobre par Céline Bovin, adjointe aux Espaces verts et au Fleurissement, lors d'une réception à la salle municipale du centre.*

Après avoir visionné un diaporama du savoir-faire des Leersois en matière de jardinage, les candidats ont reçu, selon leur classement, des bons-cadeaux à utiliser chez les fleuristes et restaurants de la ville ou des bouteilles de bière *La Leersoise*<sup>®</sup>. Ils ont ensuite participé à une grande tombola dotée de nombreux lots.

Une autre cérémonie s'est déroulée à la résidence *Les quatre vents* le 23 novembre pour récompenser les participants de la Résidence Autonomie. Tous ont reçu une bouteille de bière *La Leersoise*<sup>®</sup>, un parapluie *Ville de Leers* ainsi que des petites douceurs de la Chocoline pour les 3 premiers du classement.

## Catégorie 1 : Maison avec jardin de moins de 25 m<sup>2</sup>

**Marie-Odile Duthoit (1<sup>ère</sup>)**

Charline Lefebvre (2<sup>e</sup>) - Nicole Beny (3<sup>e</sup>)



## Catégorie 2 : Maison avec jardin de 25 et 50 m<sup>2</sup>

**Jean-Claude Bosc (1<sup>er</sup>)**

Thérèse Desmuliers (2<sup>e</sup>) - Pascal Bellêtre (3<sup>e</sup>)



## Catégorie 3 : Maison avec jardin de plus de 50 m<sup>2</sup>

**Michel Filipowicz (1<sup>er</sup>)**

Alain Delerue (2<sup>e</sup>) - Colette Perche (3<sup>e</sup>)



## Catégorie 4 : Immeubles collectifs, résidences 3<sup>e</sup> âge

**Alfreda Debaudringhien (1<sup>ère</sup>)** - Michel Deryck

et Chantal Duterte (2<sup>e</sup>) - Olympe Jeandel (3<sup>e</sup>)



**Félicitations à tous les participants qui contribuent activement à l'embellissement de la commune. Et rendez-vous l'année prochaine avec des maisons toujours plus fleuries!**



**Depuis février dernier, le LOS Tir à l'arc dispose d'un arbitre officiel en la personne de Xavier Cardon, président du club. C'est ce qu'il manquait à l'association pour pouvoir organiser ses propres compétitions.**

C'est maintenant chose faite! Les 20 et 21 octobre derniers, le premier tournoi du club a réuni 96 tireurs, essentiellement du Nord et du Pas-de-Calais. Qualificatif pour les championnats de France, celui-ci a été une réussite. Les 24 archers leersois engagés dans la compétition ont porté haut les couleurs du club avec de nombreux podiums à la clé!

### Résultats par catégorie

<b>Benjamin Femme en arc classique</b> Shaïna Boulaghcha (1 <sup>ère</sup> )	<b>Senior 2 Femme en arc classique</b> Céline Chanvril (2 <sup>e</sup> ), Gislaine Tassin (4 <sup>e</sup> ), Sylvie De Clercq (5 <sup>e</sup> )
<b>Benjamin Homme en arc classique</b> Corentin Deveuldre (2 <sup>e</sup> )	<b>Senior 2 Homme en arc classique</b> Sébastien Desmet (1 <sup>er</sup> ), Philippe Lévêque (2 <sup>e</sup> ), Nicolas Bellegou (4 <sup>e</sup> ), Franco Di Caro (5 <sup>e</sup> ), Thierry Fauville (7 <sup>e</sup> ), Xavier Cardon (9 <sup>e</sup> ), Éric Vanoverberghe (11 <sup>e</sup> ), Patrick Walmacq (19 <sup>e</sup> )
<b>Minime Homme en arc classique</b> Maxime Ducornait (2 <sup>e</sup> ), Guillaume Dubois (3 <sup>e</sup> ), Valentin Ducornait (4 <sup>e</sup> )	<b>Senior 3 Femme en arc classique</b> Monique Loncke (3 <sup>e</sup> )
<b>Cadet Femme en arc classique</b> Estelle Walmacq (1 <sup>ère</sup> ), Anaïs Facon (2 <sup>e</sup> ), Selene Duthoo (3 <sup>e</sup> )	<b>Senior 3 Homme en arc classique</b> Gérard Vaneecke (4 <sup>e</sup> )
<b>Senior 1 Femme en arc classique</b> Amandine Cardon (1 <sup>ère</sup> )	<b>Senior 3 Homme en arc à poulies</b> Jean-Claude Bailly (6 <sup>e</sup> )
<b>Senior 1 Homme en arc classique</b> Kévin Oufella (3 <sup>e</sup> )	

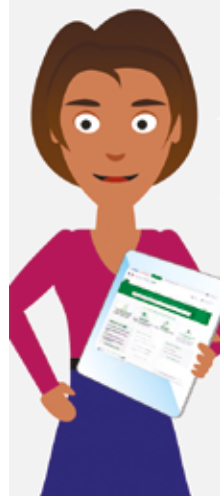
### Don du sang : Collectes 2019

**Salle polyvalente, rue Pasteur**  
Lundi 21 Janvier 14h30 - 19h30  
Samedi 30 Mars 8h - 12h  
Lundi 29 Juillet 14h30 - 19h30  
Lundi 30 Septembre 14h30 - 19h30  
Lundi 2 Décembre 14h30 - 19h30  
**Salle du centre, rue Jean Jaurès**  
Samedi 25 Mai 8h - 12h

Pour plus d'informations

**Association pour le Don  
de Sang Bénévole de Leers**  
Agnès Déprez  
Tél. : 03 20 80 56 37  
deprez.roland@numericable.fr

### VOTRE ASSOCIATION 100 % EN LIGNE



Besoin de créer  
votre association étudiante ?  
Vous changez de trésorier ?  
Votre club de sport s'arrête ?

Pour créer, modifier ou  
dissoudre votre association,  
gagnez du temps :  
faites vos démarches  
en ligne !

#VIVE  
LES ASSO!

Service-Public-Asso.fr  
Le site officiel de l'Administration Française

## Plan d'alerte GRAND FROID

La Ville de Leers vous informe que conformément au décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004, des dispositions sont prises pour la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels. Ainsi, il est rappelé qu'un registre nominatif est ouvert en mairie pour y inscrire les personnes vulnérables âgées de 65 ans et plus, ainsi que les personnes handicapées. L'inscription sur ce registre est fortement conseillée lors d'épisodes de chaleur, mais également en période hivernale en prévision de grand froid ou encore en cas de pandémie de grippe. Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter le CCAS en mairie de Leers au 03 20 200 605.



## Inscriptions à la cérémonie des couples jubilaires

**Du 2 janvier au 30 mars 2019  
au service Animation  
à l'Hôtel de Ville**

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h, le samedi de 8 h  
à 12 h (Se munir du livret de famille)

**Noces d' Or**  
(50 ans de mariage)

**Noces de Diamant**  
(60 ans de mariage)

**Noces de Platine**  
(65 ans de mariage)

**La cérémonie se  
déroulera le Samedi  
25 Mai 2019 à 18h**

Salle polyvalente, rue Pasteur

## LE MONOXYDE DE CARBONE SÉVIT CHAQUE ANNÉE NE SOYEZ PAS SA PROCHAINE VICTIME!

Chaque année, des dizaines de personnes sont intoxiquées au monoxyde de carbone.

À ne pas confondre avec le dioxyde de carbone - naturellement présent dans l'atmosphère - le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui représente un véritable risque pour l'homme. Inodore et incolore, il peut être produit par les installations de chauffage qui fonctionnent au gaz ou au charbon, par les groupes électrogènes, par un chauffe-eau mal réglé, par un barbecue dans le garage, etc.

Indétectable par les sens, les premiers symptômes d'une intoxication sont les seuls signaux d'alarme. Vertiges, maux de tête, nausées, vomissements : ouvrez toutes vos fenêtres et appelez les pompiers !

Si ces symptômes ne sont pas pris à temps, les conséquences peuvent être fatales ou irréversibles.

Ne prenez pas le risque et adoptez les bons gestes : ne bouchez jamais vos systèmes d'aération, appelez un professionnel pour le ramonage de votre conduit de fumée et l'entretien de vos installations de chauffage, aérez votre logement au moins dix minutes par jour et n'utilisez pas vos chauffages d'appoint pendant plus de deux heures en continu.

Pour plus d'informations sur le monoxyde de carbone, rendez-vous sur [www.intoxCO-npdc.fr](http://www.intoxCO-npdc.fr).

## Allocation forfaitaire d'étude

Votre enfant entre au lycée. Une allocation municipale est versée, selon les ressources du foyer, aux parents des élèves leersois poursuivant leurs études après la classe de 3<sup>e</sup> (y compris les élèves des lycées professionnels). N'hésitez pas à en faire la demande au CCAS.

**CCAS - Hôtel de Ville  
25, rue de Lys à Leers  
Tél. : 03 20 200 605  
[ccas@ville-leers.fr](mailto:ccas@ville-leers.fr)**

## Inscription à l'école 2019-2020

Les inscriptions dans les écoles publiques de la commune (écoles maternelles et élémentaires) sont prises au service des Écoles, à partir du mois de janvier pour la rentrée de septembre et toute l'année pour un changement d'école en cours d'année.

Les parents concernés doivent se présenter munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent de moins de trois mois, du carnet de santé de l'enfant (et de la feuille d'impôts 2018 sur les revenus 2017 pour la cantine et la garderie).

Vous pouvez aussi pré-inscrire les moins de 3 ans au service des Écoles. Une commission se réunira fin mai pour étudier les dossiers.

**Pour les enfants non domiciliés à Leers : L'inscription se fait sous conditions.** Une demande de dérogation motivée doit être adressée au maire. Elle sera étudiée en commission. À l'issue de celle-ci, un formulaire d'intercommunalité, avec justificatifs pour motiver la demande, devra être rempli. Pour plus de renseignements, contactez le service au 03 20 200 837.

**Au vu de l'inscription définitive, une fiche d'inscription scolaire, sera délivrée et devra être déposée dans les 15 jours qui suivent au chef d'établissement.**

## Enquête Conditions de travail

L'INSEE en partenariat avec la DARES\* réalise, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

\* Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques.

**Samedi 12 janvier**

▶ De 10 h à 13 h

**Collecte des sapins de Noël**

Après les fêtes de Noël, vient le temps... du recyclage des sapins! La Ville de Leers, en partenariat avec la MEL (Métropole Européenne de Lille), reconduit son opération de collecte de sapins de Noël en mettant à disposition une benne.

*Rue Louise de Bettignies (devant le cimetière La Croix des Bergers)*

**Vendredi 18 janvier ▶ 18 h**

**Remise des prix du Junicode**

Comme chaque année, les élèves de CM1 et CM2 des écoles leersoises vont profiter d'une formation de sensibilisation sur la sécurité routière, dispensée par les CRS des quatre cantons. Les CM1 apprennent les règles théoriques essentielles du code de la route et le maniement de la bicyclette tandis que les CM2 mettent en pratique leurs connaissances sur circuit.

Cette cérémonie vise à récompenser les élèves de CM2.

*Salle municipale du centre*

**Samedi 19 janvier ▶ 18 h**

**Vœux aux associations et corps constitués**

Cette cérémonie permet à Monsieur le Maire de présenter ses vœux aux associations leersoises et aux corps constitués, de revenir sur les grands

moments de l'année écoulée et d'annoncer les grands projets à venir pour cette nouvelle année.

*Salle André Kerkhove*

**Lundi 21 janvier**

▶ De 14 h 30 à 19 h 30

**Collecte du sang**

Organisée par l'association

*Le don de sang bénévole de Leers.*

*Salle Pasteur*

**Jeudi 24 janvier ▶ 19 h 30**

**Conférence audiovisuelle  
Le Tadjikistan**



© Découvertes.

Trois globe-trotters qui parcourent le monde en vélo ont fait escale au Tadjikistan. Au cours de leur aventure dans les montagnes isolées du Pamir, ils ont rencontré des artisans tadjiks qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyens en essayant de perpétuer un savoir-faire local avec les ressources à leur portée.

*Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné*

*Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit*

**Jeudi 28 février ▶ 19 h 30**

**Conférence audiovisuelle  
Les cinq capitales nordiques**



© Ronald Bosmans.

Les 5 capitales nordiques présentent de nombreux points communs (architecture, histoire partagée...) mais aussi chacune une identité propre. Découvrirez Copenhague et Stockholm, 2 villes où l'eau est omniprésente, Helsinki et ses influences russes, Reykjavik dont les origines vikings sont évidentes et Oslo qui vit en réelle symbiose avec la nature tout en disposant d'un patrimoine architectural très riche.

*Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné*

*Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit*

**UN CINÉMA PRÈS DE CHEZ VOUS**

L'Amical-Ciné vous propose une programmation de films récents dans une salle confortable. Pensez-y !

Retrouvez la programmation du cinéma sur [www.allocine.fr](http://www.allocine.fr)

Tarif normal : 7 € (5,50 € le lundi)

Tarif enfant (-14 ans) : 4,50 €

Amical-Ciné 35, rue Joseph Leroy à Leers.

Tél. : 03 20 80 05 31

**Dimanche 3 février ▶ 16 h**

**Leers Jazz Concert**

Cette année, le Jazz Live Club rend hommage à Richard Galliano en y mettant des touches d'Astor Piazzola. Pour cette première partie, le fameux accordéoniste des Hauts-de-France Carlo Merolle sera accompagné du Guy Desmet Jazz Trio. En seconde partie, le Hot Swing Ambassadors interprétera le jazz d'une époque où musique et danse étaient indissociables : l'ère du swing!

*Salle André Kerkhove*

*Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € /*

*-14 ans : gratuit*



## GLAM

## « Gouverner c'est prévoir »

Disais-je en préambule du dernier Leers Infos...

Qui pouvait prévoir qu'un appel à porter un gilet jaune aurait de telles conséquences, bonnes et mauvaises!

Qui pouvait prévoir qu'un panneau de chantier sur les antennes pour la téléphonie mobile, posé trois mois après l'annonce du sujet en Conseil municipal et repris dans la presse, aurait de telles répercussions!

La réunion publique a eu lieu et a démontré la réalité du sujet et la vigilance apportée : « *Quelqu'un de radical consacrerait plus de temps à propager ses thèses qu'un modéré à les réfuter* ».

Nous sommes en pleine préparation budgétaire, l'année 2019 se présente à nous avec de belles perspectives mais aussi avec beaucoup d'incertitudes alors, plus que jamais, nous sommes et demeurerons prudents quant à nos choix pour ne pas hypothéquer l'avenir de notre commune et son équilibre si difficile à maintenir depuis quelques années.

En cette période de liste au Père Noël, il est tellement facile d'énoncer ses souhaits (ou ce qu'il faudrait faire... ou ce que nous aurions dû faire...) mais, comme certains enfants, sans vraiment avoir la notion de valeur et des possibilités financières de la famille...

Alors agissons, travaillons et construisons en fonction de nos moyens mais avec des ambitions au-dessus de nos moyens!

Le GLAM est heureux de vous souhaiter de belles et joyeuses fêtes de fin d'année en famille et à l'année prochaine.

Jean-Philippe ANDRIÈS  
98, rue Victor Hugo 59115 LEERS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr www.glamleers.com

## L'Avenir de Leers

*À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.*

Johan TCHALABI - Dominique  
VANDEN DRIESSCHE - René DOUNIAUX  
Tél. : 07 78 24 40 87  
johan.tchalabi@orange.fr

## En avant Leers

## Le Père Noël made in Leers...

En 2020, vous devriez trouver dans la hotte du Père Noël de la majorité municipale pour notre ville « à la campagne » :

- une belle médiathèque sur la pâture verte du centre ville ;
- une salle de spectacle opérationnelle et fonctionnelle ;
- un parking rouge du centre ville goudronné avec un environnement adapté ;
- un terminus de bus déplacé ;
- une place du centre ville entièrement rénovée ;
- un commerce local dynamique et soutenu par la majorité ;
- des pistes cyclables, parkings et bacs de fleurs à profusion dans chaque quartier ;
- des caméras de vidéoprotection
- un vrai marché de Noël et ses animations de rue ;
- une maison des associations sur le site de l'ancienne école Gabriel Péri...

Enfin, ... c'est ce qui vous a été promis... Apparemment, « Les promesses n'engagent que ceux y croient... »

En un an, pour tout ça, il va en avoir du travail, le Père Noël de 2020 !

Notre groupe travaille en partenariat avec les groupes minoritaires « L'avenir de Leers » et « Cap Leers », et se retrouve régulièrement en contact avec les Leersois.

Nous espérons votre confiance et votre soutien. N'hésitez pas à nous transmettre vos idées.

En attendant, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2019!

André NOWAK  
Conseiller municipal démocrate bénévole  
Tél. : 06 11 18 14 42  
en avant leers  
envantleers@free.fr

## CAPLEERS

*À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.*

## Unis pour Leers

## Autorité et Construction

Piloter une ville de près de 10 000 habitants exige la prise de décisions difficiles et la capacité à les faire appliquer. Cette double compétence se fonde dans la notion d'autorité. Celle-ci est légitime et nécessaire à toute action concrète coordonnée. Mais elle ne doit pas être confondue avec l'unilatéralisme autoritaire. Celui-là risque tant l'isolement derrière une figure de proue providentielle qu'un déséquilibre de représentativité. Des outils méthodologiques de transparence et de concertation permettent de se garder de cette inclinaison.

La réticence de l'organisation d'une réunion publique pour les antennes téléphoniques dans l'église, le manque d'information qui a précédé la présentation de ce projet au Conseil municipal, le refus de la présence minoritaire de l'opposition dans les commissions d'attribution des places en crèche, l'absence de concertation pour les propositions d'attribution des logements sociaux offrent plusieurs exemples qui méritent attention, réflexion et travail.

Parce qu'il n'y a pas UNE vérité en matière d'affaire communale mais des options alternatives à peser, rapprocher et délibérer pour avancer, le frêle équilibre démocratique nécessite le pluralisme des points de vue et d'analyse. Cela ne peut passer que par des démarches de concertation de fond et par l'entretien d'un climat d'écoute. A défaut, il pourra toujours être opportun de solliciter la construction. Mais si elle ne se fait pas sur les fondations, la façade ne se révèle qu'habillage. On tombe alors à regret dans une démarche politicienne des plus classiques.

Catherine BOONE  
Écologiste et démocrate  
Tél. : 06 43 21 98 75  
cathyboone1@wanadoo.fr

Mathieu JOHNSTON  
unispourleers@gmail.com  
Tél. : 06 15 41 04 94  
www.unispourleers.blogspot.com

## Naissances, mariages et décès

## Septembre 2018

## Ils ont souri à la vie

Iyad Ali Bacha, le lundi 3  
Mia Foveau, le mardi 11  
Hortense Hancq, le lundi 17  
Bastien Meuris, le mercredi 26

## Ils nous ont quittés

Françoise Audin veuve Giraud,  
le mardi 25

## Octobre 2018

## Ils ont souri à la vie

Lenny Vandeplassche, le mercredi 3  
Marcus Vandembulcke, le samedi 13  
Clara Gauchez, le jeudi 18  
Cassandra Foubert, le mardi 23  
Yani Nadi, le mardi 23  
Lyno Arlon, le mercredi 24  
Lino Ameloot, le dimanche 28

## Ils nous ont quittés

Nicole Carette épouse Livemont,  
le lundi 1<sup>er</sup>  
Albert Tiberghien, le jeudi 11  
André Depaepe, le mercredi 17  
Adrienne Martin veuve Vanhoutte,  
le dimanche 21  
Jeannine Dubus épouse Vermaux,  
le dimanche 21  
Francine Hongne épouse Haquette,  
le mardi 23  
Anne-Marie Plas veuve Pollet,  
le jeudi 25  
Luigi Geraci, le dimanche 28  
Odile Danhiez épouse Pattyn,  
le lundi 29

## Novembre 2018

## Ils ont souri à la vie

Margot Vanreust, le lundi 12  
Esteban Morjean, le mardi 13  
Alia Cardon, le mercredi 14  
Léa Raux, le mardi 20

## Ils nous ont quittés

Paule Joly veuve Dumazy, le lundi 5  
Marie-Thérèse Leleu épouse Borgonjon,  
le mercredi 7  
Ronald Wullaert, le mercredi 7  
Jean Delvinquier, le vendredi 9  
Omar Cherieth, le vendredi 16  
Jules Merchez, le samedi 17  
Thérèse Duriez veuve Boone,  
le jeudi 22

**Déclarations de naissances et de décès**  
Elles se font au service Affaires Générales,  
aux horaires d'ouverture de la mairie.



*Ville de Leers*

Jean-Philippe Andriès  
et le Conseil municipal  
vous présentent leurs

Meilleurs Vœux

20  
19

